

C'est une vraie vague bleue qui a balayé les Alpes-Maritimes avec désormais 52 conseillers départementaux de la majorité sur 54, les deux opposants étant toujours Marie-Louise Gourdon de Grasse sud, associée à Mathieu Panciatici.

### **142 voix de plus pour Olharan/Duquesne**

Car le grand événement de la soirée des départementales restera l'élection de Sébastien Olharan, le maire de Breil-sur-Roya, associé à l'adjointe de L'Escarène, Céline Duquesne, qui a battu le supposé inamovible conseiller, Francis Tujague, maire PCF de Contes, associé, lui, à Valérie Tomasini. La différence est de 142 voix et quand le binôme victorieux est arrivé dans les jardins du CADAM, c'est une ovation qui les a accueillis. Devant les médias, le président, Charles Ange Ginésy, le député, Éric Ciotti, la sénatrice, Dominique Estrosi Sassone, ont tous félicité le héros de la soirée qui met fin à 48 ans de présence communiste sur ce secteur et aux 25 ans de mandats de Francis Tujague. Dans toutes les conversations, on entendait : « Contes est tombée ! ». La vallée rouge des Paillons n'existe quasiment plus, le perdant ne conservant que sa mairie de Contes.

### **Bernard Asso, le nouveau Doyen**

À 27 ans, Sébastien Olharan s'affiche comme l'un des hommes forts du prochain hémicycle départemental. Nul doute que sa forte implication auprès de la population sinistrée de la Roya suite à la tempête Alex a provoqué un sursaut citoyen en sa valeur. Sa médiatisation avait dépassé les limites de la vallée et il était apparu comme un élu de proximité, disponible, réconfortant, et attentif à tous. Des notions que l'on aimerait voir plus présentes en politique. Il a largement éclipsé la soirée électorale, car pour tous les autres cantons, ce sont les candidats apparentés LR et Majorité départementale qui ont gagné. Cela donne au président, Charles Ange Ginésy, une très large majorité avec les nécessaires arbitrages pour satisfaire tout le monde. Le doyen d'âge est maintenant Bernard Asso, qui avec Françoise Monier, l'a emporté largement avec 62,09 % des voix.

### **Les mieux élus du 2<sup>ème</sup> tour : Charles Ange Ginésy et Anne Sattonnet**

Le mieux élu de ce second tour est le président lui-même, Charles Ange Ginésy, associé à Anne Sattonnet, qui vire en tête avec 75,99 % des voix. Il est vrai que ce n'est que l'abstention (NDLR : il n'avait pas eu 25 % des inscrits qui avaient voté) qui les avait privés d'une victoire au 1<sup>er</sup> tour. Derrière, ils sont 4 binômes à avoir dépassé les 70 % de voix : Gérald Lombardo et Vanessa Lellouche à Valbonne (74,03 %), David Konopnicki et Michèle Paganin à Mandelieu-la-Napoule (73,65 %), Jean-Pierre Dermit et Sophie Nasica à Antibes 3 (72,84 %), et enfin, Marie Benassayag et Michel Rossi à Villeneuve Loubet (70,68 %). Nous

pourrions associer le tandem de Grasse 1, Jérôme Viaud et Michèle Olivier qui réalise 69,99 % des voix. Pour le reste, même dans les cantons où les scores du 1<sup>er</sup> tour étaient serrés, ce sont finalement les candidats estampillés Majorité départementale qui l'ont emporté, le RN n'ayant au final aucun élu dans l'assemblée départementale alors qu'ils étaient présents au 2<sup>ème</sup> tour dans 26 des 27 cantons. L'élection des vice-présidents aura lieu en assemblée plénière, ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet.

**Pascal Gaymard**

[Signaler un abus](#)

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)